



Nouvelles du C.A.

Volume 14, n°3 (N° 390, 22 février 2017)

Calendrier scolaire 2017-2018

Le conseil d'administration a adopté le [calendrier scolaire 2017-2018](#) tel qu'il a été présenté lors de la séance.

Nouveau programme de Tremplin DEC : art et design

Le conseil d'administration a adopté la mise en œuvre d'un programme de Tremplin DEC en art et design, élaboré par la Direction des études, qui consiste en un cheminement permettant à l'étudiant de mettre en place des conditions gagnantes pour entreprendre et poursuivre avec succès des études collégiales conduisant au DEC.

Ce cheminement a été conçu et adapté pour l'étudiant qui, après ses études secondaires, vit de l'indécision quant à son choix professionnel ou a besoin de cours préalables pour être admis dans le programme qu'il désire. Le cheminement Tremplin DEC s'appuie sur un ensemble d'objectifs ministériels et présente une offre de formation cohérente cherchant à répondre à des besoins bien particuliers. Il s'avère une transition prometteuse permettant à l'étudiant de suivre des cours réguliers du collégial dans une direction mieux ciblée.

Révision de quatre grilles de programme

La Direction des études a procédé à la révision des programmes d'Animation 3D et synthèse d'images, Spécialisation en dessin animé, Design de présentation et Métiers d'art, spécialisation Impression textile.

Les grilles révisées ont été adoptées par les membres du conseil d'administration.

Remplacement du système de vidéosurveillance

Depuis juillet 2016, l'intégration de la responsabilité de la sécurité aux Services aux étudiants (SAE) s'est réalisée dans une approche de prévention concertée. Une collaboration efficiente et ouverte s'est développée entre la sécurité, les intervenants des SAE et les partenaires extérieurs pour les problématiques de consommation de drogue et pour tout événement impliquant un étudiant en situation de crise.

Dans le contexte des nouvelles responsabilités des SAE, la gestion de la sécurité en lien avec les *Règles d'utilisation de la vidéosurveillance avec enregistrement dans les lieux publics par les organismes publics* a été révisée, en conformité avec la Commission d'accès à l'information ainsi que le cadre législatif entourant cette gestion.

Pour ce faire, le Comité de sécurité a été reconstitué dans le but notamment d'analyser les problématiques en lien avec la gestion de la vidéosurveillance. Ce comité est formé des

directions suivantes : Direction des services aux étudiants, Direction des technologies de l'information, Direction des ressources matérielles, et le coordonnateur au CEPS qui est maintenant aussi responsable de la sécurité.

Constats des travaux du Comité :

- Désuétude du système de vidéosurveillance;
- Caméras et DVR non fonctionnels;
- Retrait de caméras non nécessaires, par exemple dans les salles de classe;
- Redéploiement des caméras actuellement fonctionnelles est coûteux et ne permet pas autant de flexibilité que le système IP;
- Besoin de se doter d'un nouveau système.

À la suite de cette analyse, et considérant le rapport de la firme SATORI, présenté en 2013, qui recommandait le remplacement du système, il a été proposé de remplacer le système de vidéosurveillance en respect des règles d'utilisation conformes à la Commission d'accès à l'information.

Le conseil d'administration a autorisé le projet de remplacement de la vidéosurveillance pour une dépense ne dépassant pas 395 000 \$ avant taxes ainsi que l'ajout d'un deuxième montant de 39 590 \$, représentant 10 % de la valeur initiale du projet, afin de couvrir les contingences.

Politique relative à l'engagement et à l'évaluation d'un vérificateur externe au cégep du Vieux Montréal

Les membres du conseil d'administration ont adopté la proposition d'abroger la Politique relative à l'engagement et à l'évaluation d'un vérificateur externe au cégep du Vieux Montréal.

Celle-ci datait de 1994 et prévoyait que le Cégep fasse un appel d'offres de services tous les cinq ans. Or, la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) en vigueur depuis l'automne 2008 prévoit à l'article 37 « *qu'un contrat de services financiers ou bancaires peut être conclu de gré à gré* ».

Les éléments démontrant les avantages de procéder de cette façon ont donc amené le Collège à proposer, lors de cette séance du conseil, l'abrogation de cette politique.

CRISPESH : transfert des responsabilités de gestion

Le Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH) est un organisme à but non lucratif qui a été créé en juin 2015 pour gérer le Centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN), que se partagent le cégep du Vieux Montréal et le Collège Dawson.

En décembre 2015, le cégep du Vieux Montréal, le Collège Dawson et le CRISPESH ont signé un contrat dans lequel le CRISPESH se voyait confier la gestion du CCTT-PSN. En janvier 2017, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a demandé à ce que cette décision soit confirmée par des résolutions des conseils d'administration du cégep du Vieux Montréal et du Collège Dawson.

Le conseil d'administration a adopté une résolution confirmant le transfert des responsabilités de gestion du CCTT-PSN nommé CRISPESH à l'OBNL du même nom.

Responsable en sécurité de l'information (RSI) : nomination

Les membres du conseil d'administration ont nommé M. René Guitar, directeur des technologies de l'information au CVM, responsable de la sécurité de l'information (RSI) au collège.

Cette nomination est une exigence du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), dans le respect de l'esprit de la Loi sur la gouvernance des ressources informationnelles (LGRI) et de la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG).

Le rôle du RSI est notamment d'assister le dirigeant de l'établissement en ce qui a trait à la détermination des orientations stratégiques et des priorités d'intervention de son organisation en sécurité de l'information.

Budgétisation de fonctionnement 2016-2017 : information sur la révision budgétaire

En septembre 2016, le conseil d'administration a approuvé une prévision budgétaire déficitaire de 226 540 \$.

Cet hiver, le Collège a demandé aux gestionnaires de revoir les éléments de la prévision de chacun de leurs secteurs d'activités afin d'identifier les compressions supplémentaires possibles.

Une révision approfondie de l'ensemble des activités de la formation continue et de la formation aux entreprises a été effectuée.

Une analyse détaillée des salaires réels au 24 décembre 2016 et une projection détaillée au 30 juin 2017 ont également été réalisées afin d'établir le montant des économies salariales qu'il était possible d'escompter.

Le Cégep a aussi revu le montant du compte à payer du « A » de FABES afin de prendre en compte le nombre réel d'étudiants à l'automne 2016 par rapport à la prévision et, par conséquent, la prévision a été ajustée à l'hiver 2017.

Finalement, le CVM a ajusté la prévision de certains postes ayant un impact important sur les résultats du Cégep.

Ces différentes actions ont permis au Collège de présenter aux membres du conseil d'administration un déficit anticipé pour l'année 2016-2017 de 478 865 \$. Le CVM dispose d'un solde de fonds au 30 juin 2016 de 1 089 500 \$.

Budgétisation d'investissement 2017-2018 de la norme mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB)

Le conseil d'administration a autorisé la Direction des études, la Direction des technologies de l'information et la Direction des ressources matérielles à effectuer des dépenses d'investissement par anticipation pour un montant maximal de 1 000 000 \$ à partir de la norme MAOB 2017-2018.

Dotation au poste de Direction des communications et des affaires corporatives

Les membres du conseil d'administration ont adopté le projet de résolution suivant :

- Comblé le poste à la Direction des communications et des affaires corporatives et mandater Mme Mylène Boisclair, directrice générale, pour procéder à la dotation du poste;
- Constituer un comité de sélection composé de Mme Mylène Boisclair, directrice générale, de Mme Noémie Moisan, directrice des ressources humaines, de Mme Caroline Roy, directrice des services aux étudiants, de M. Sébastien Courcelles, représentant du comité local de l'Association des cadres des collèges du Québec et de M. Sylvain Chamberland, membre élu du conseil d'administration par et parmi les enseignants.

Rapport annuel 2015-2016 du cégep du Vieux Montréal

Pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Collège doit procéder annuellement à une reddition de comptes dans le but de démontrer l'adéquation entre sa mission, son plan stratégique, ses obligations législatives, ses capacités organisationnelles et ses résultats.

Cette reddition de comptes prend la forme du [Rapport annuel 2015-2016](#) du cégep du Vieux Montréal.

Le conseil d'administration a adopté le Rapport annuel 2015-2016 tel que présenté lors de la séance.

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 26 avril 2017.

*Le bulletin **Des nouvelles du CA** est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*